





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 293/

NI 2334	The state of the s		
Rapport d'inspection - Installation électrique domestie	que BT / TE	3T existan	te
N° de rapport: 2.3.145.44.62.16.3			
Concerne: Contrôle dans le cadre d'une vente			
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :	.,		**************
Demandeur: CekTI Colee N SekHI K			
Personne sur place :	NC	<b>8</b>	111111111111111111111111111111111111111
Adresse de la visite :	5-6	741	161e
Date de visite:	client :	Va	
Reference regiernentalie . Note alt. 🗀 27 1/24 270 bis et delogations 📜 27 1	bis 🛘 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :	0		
Tension d'utilisation : ✓ Protection générale du branche		A	9
	ombre de circ	uits terminau	x: /
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			N.
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	×		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des	1		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	~		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé  Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	- C		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X	
continuité des conflexions equipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		N	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	- X		V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :			
Résistance de dispersion de la prise de terre :			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indivi	iduel de l'agent	SOCOTECE	ELGILIM achi
Manquements / Notes :	duel de l'agelli	COCCILCE	DEEGIOW ASDI.
	-		
Voir ANNEXE			
unaniananan da sanan mananan m			
***************************************			********
			*****
######################################			
Conclusion:			******
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochair	contrôle périe	ndique est à	effectuer
dans le delai prescrit par la réglementation en vigueur.	controle pent	Culture ast a	effectuer
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une	isite complém	nentaire est à	8

exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL

Domenico

COTEC-E273(fr)/0215 - V8

Nom et visa du demandeur pour réception :





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0065 23/40/403/63

0003 25/M M 03/C3
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. □Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : S D B 15 ETAGE
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Coffee
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
<ul> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> <li>□ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>□ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :</li> </ul>
$\square$ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de pâble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  # Absence de plan s'est pur de l'installation  # Absence de terfort adapter sun moies  Color pur de la S. D. B. 19-1776 of the province  De la S. D. B. 19-1776 of the prov
Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 – inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be